

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU BUREAU**

L'an deux mille vingt-six, le **Judi 25 juin** à dix-huit heures, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion du site administratif de Saint-Honoré-les-Bains sous la Présidence de Jocelyne GUÉRIN.

Présents :

Jocelyne GUERIN, Marie-Claire RANVIER (visio), Florence CIBICK, Eric VANNIER, Yves PERRAUDIN, Alice COURANJOU (visio), Nicolas DECOURCHELLE, Patrick LORGÉ, Didier BOURLON, David BONGARD (visio), Jean-Christophe SAVE, Gilles TEULADE

Absents excusés : Pierre TISSIER-MARLOT, Manuel HOUSSAIS

Procurations : /

Étaient également présents : Maëlle GRANGEON, DGS.

Secrétaire de séance : Nicolas DECOURCHELLE

Envoyé en préfecture le 13/07/2026

Reçu en préfecture le 13/07/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260625-2026_BU_060-DE



Nombre de membres :

- Afférents au bureau communautaire : 14
- Présents : 12
- Procurations : 0
- Qui ont pris part aux délibérations : 12

Action Sociale

Demande d'achat d'insufflateurs pour le bassin aquatique de Châtillon en Bazois

2026_BU_060

M. Jean-Christophe SAVE, Vice-Président en charge de l'action sociale, explique que, dans le cadre de l'exploitation et de l'entretien du bassin aquatique de Châtillon-en-Bazois, le Centre social du Bazois sollicite la CCBLM par courrier pour porter la maîtrise d'ouvrage de l'acquisition de deux insufflateurs.

Cet équipement a pour objectif de traiter l'air du bassin en réduisant ou éliminant l'exposition aux trichloramines et en améliorant le renouvellement de l'air. Son installation répond aux obligations réglementaires de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour rouvrir le bassin au public. Celui-ci devrait rouvrir en septembre 2026.

Le centre social propose que la CCBLM porte l'opération afin que la TVA liée aux travaux puisse être récupérée. Le centre social assumerait le financement HT (+ TVA non récupérée) de l'opération en remboursant la CCBLM.

Ainsi, le montant du devis est de 9 675.04 € HT soit 11 610.05 € TTC.

.../ ...

Il est proposé de conventionner avec le centre social du Bazois en intégrant les éléments suivants :

Engagement de la CCBLM :

- Portage financier de l'opération suivant devis de 11 610.05 € TTC
- Reversement du FCTVA au centre social dès récupération (prévue en N+1)

Engagement du centre social du Bazois :

- Remboursement du montant TTC dès paiement de la facture par la CCBLM soit 11 610.05 € TTC
- Entretien du matériel
- Changement des pièces si besoin

Pour le budget 2026 de la CCBLM, l'opération sera inscrite en dépenses et en recettes.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité,

- valide le portage de la maîtrise d'ouvrage par la CCBLM,
- valide le conventionnement avec le centre social du Bazois selon les engagements décrits ci-dessus,
- valide le devis de l'entreprise PALLADIUM. Un acte d'engagement conforme devra être réalisé sur la base de ce devis.

**Pour copie certifiée conforme,
Fait à Moulins-Engilbert,
Le 25 Juin 2026**


**Le Secrétaire de Séance,
Nicolas DECOURCHELLE.**

**La Présidente,
Jocelyne GUERIN.**

